

SEXOLOGUE AGRÉÉ·E POUR 2025

La Société des Sexologues Universitaires de Belgique certifie que

Angélique Lejeune

Est inscrit·e en tant que **Membre effectif·ve (assistant·e sexologue)** de la SSUB et a suivi les formations requises pour exercer en tant que Sexologue.

Le·la Sexologue est tenu·e de respecter le code d'éthique et de déontologie de la SSUB.

La Présidente
Charlotte LEEMANS



Le Vice-Président
Julien LAGNEAUX



La Trésorière
Zoé BURGEON



Le Secrétaire
Michel AMAND



Administratrice
Lidwine ARENDT



Administratrice
Émilie PEETRONS



Administratrice
Morgane XHONNEUX

